



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
10 décembre 2025 à 18h00

Procès-Verbal de la rencontre virtuelle

Rencontre 1¹

Membres du conseil d'établissement

Valérie Brabant (membre-parent)
Imad Boutobba (membre-parent)
Marie-Hélène Veilleux (membre parent)
Jean Farah (membre-parent)
Tatjana Senica (membre-parent-substitut)
Maryvonne Robert (directrice Victor-Doré)
Valérie Ayotte (représentante des enseignants)
Isabelle Beaudin (représentante des enseignants)
Sophie De Broeck (représentante des professionnels)
Isabelle Benoit (représentante du service de garde)
Catherine Boucher (représentante de la communauté)

Présent	Absent
X	
X	
X	
X	
	X
X	
X	
X	
X	
X	
X	

Invité(s)

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Quorum atteint

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 octobre 2025

Approuvé avec correction sur l'affichage du poste de psychologue du CRME.

4. Formation obligatoire pour le CÉ

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/administration-encadrements/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire#c69002>

¹ Minimum de 5 rencontres par année scolaire

5. Objets pour fin d'adoption

5.1 Plan de lutte (document complet)

Adopté à l'unanimité

5.2 Contenus obligatoires (nouveaux)

Adopté à l'unanimité

11. Objet pour fin d'information direction

11.1 Projet éducatif, suivi

La direction présente les travaux faits par les différents secteurs pour le premier monitoring qui a eu lieu le 3 décembre 2025

11.2 Budget

La direction présente le budget

11.3 Critères de sélection d'une direction d'école

Le formulaire a été rempli pendant la rencontre.

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfS>

[VDuUeXH-](#)

[4itHFoYLIevop64ZLDxc1URDNONIRCUEpCR0s2M1dCTDNWNTBPRTA2NC4u](#)

12. Parole aux représentantes des enseignants

Les enseignants présentent les activités qui auront lieu lors de la semaine avant le congé de Noël.

La semaine de la culture aura lieu du 19 au 23 janvier 2026

13. Parole à la représentante des professionnelles

Aucun point à ajouter

14. Parole à la représentante de la communauté (réadaptation)

Aucun point à ajouter

15. Parole au service de garde

15.1 Règlementation du service de garde

Adopter à l'unanimité.

La technicienne informe les parents de la nouvelle procédure de recouvrement. Le délai avant d'envoyer une facture impayée au recouvrement passe de 90 jours À 75 jours.

17. Levée de la séance

La séance est levée à 19h10



Marie-Hélène Veilleux



Maryvonne Robert